



## AIDE-SOIGNANT

### QUELLES SONT LES PRINCIPALES ACTIVITÉS ?

Intégré à une équipe de soins, l'aide-soignant assiste l'infirmier dans les activités quotidiennes de soins. Il contribue au bien-être des malades, en les accompagnant dans tous les gestes de la vie quotidienne et en aidant au maintien de leur autonomie.

### POUR QUELLE REMUNERATION ?

Le salaire mensuel brut d'un aide-soignant à l'hôpital est compris entre 1 352 € en début de carrière et 1 926 € en fin de carrière, hors primes et indemnités.

### QUELLES SONT LES COMPÉTENCES ET QUALITÉS NÉCESSAIRES ?

Avoir le goût du contact et le sens de l'écoute figure parmi les qualités nécessaires au métier d'aide-soignant. Celui-ci doit également savoir travailler et s'organiser au sein d'une équipe. Il participe à la surveillance des fonctions vitales et sait discerner le caractère urgent d'une situation de soins pour alerter les personnels soignants.

En collaboration avec l'infirmier et sous sa responsabilité, l'aide-soignant assure auprès des patients des soins d'hygiène et de confort : toilette, repas, réfection des lits, accueil, installation et transfert des patients... L'aide-soignant transmet ses observations par écrit et par oral pour assurer la continuité des soins. Il participe à la réalisation d'animations à destination des personnes admises dans des centres de soins de suite et de rééducation. L'aide-soignant peut être amené à travailler la nuit, le week-end et les jours fériés. Le métier d'aide-soignant s'exerce aussi bien à l'hôpital qu'en clinique.



MINISTÈRE  
DES AFFAIRES SOCIALES  
ET DE LA SANTÉ



Il connaît les techniques et les règles de sécurité lors des déplacements d'une personne. Il maîtrise les protocoles d'entretien des locaux et du matériel. L'aide-soignant doit avoir une bonne résistance physique dans la mesure où il est amené à effectuer fréquemment des transferts de patients.

## QUELLE EST LA FORMATION A SUIVRE ?

Le diplôme d'État d'aide-soignant se prépare en 10 mois. La formation, payante, est ouverte aux personnes de 17 ans au moins, sans condition de diplôme. Le diplôme d'état d'aide-soignant peut également être obtenu par la validation des acquis de l'expérience (VAE) : le candidat doit alors justifier des compétences professionnelles acquises dans l'exercice d'une activité salariée ou bénévole, en rapport direct avec le contenu du diplôme. Après 3 années d'exercice, il peut également se présenter aux épreuves de sélection pour l'entrée dans un institut de formation en soins infirmiers. L'aide-soignant a la possibilité de changer de fonction et de travailler auprès des enfants en passant le diplôme d'auxiliaire de puériculture, chargé de l'hygiène, du confort et de l'alimentation des enfants. Il peut exercer une fonction d'assistant de soins en gérontologie après avoir suivi une formation continu obligatoire. Des passerelles sont également possibles vers le métier d'aide médico-psychologique.

## TÉMOIGNAGE JESSICA, AIDE-SOIGNANTE

« Mon rôle d'aide-soignante est d'être à l'écoute des besoins des patients pour y répondre au mieux. Par notre disponibilité et par le bon accueil qu'on leur réserve, nous contribuons à améliorer les conditions de leur séjour à l'hôpital. À travers un certain nombre de tâches comme le réveil, le petit-déjeuner adapté au régime, la toilette, la réfection des lits, la commande des repas, nous leur apportons une aide physique et morale. Au-delà des différents gestes, c'est surtout la manière de faire les choses qui est importante, l'attention qu'on porte aux besoins de la personne et à son entourage. Pour les séjours un peu plus longs, on apprend à connaître les patients et certains se confient : écouter ce qu'ils ont à dire, c'est une forme de soin. C'est un métier très enrichissant, tant par les échanges avec les malades que par les situations qu'on peut rencontrer selon le service dans lequel on travaille. »